



HARMONISER LES PRATIQUES D'ÉVALUATION

1. Le Contexte de la démarche d'harmonisation des pratiques

La réforme du lycée se traduit par la mise en place de nouvelles épreuves écrites de baccalauréat (note de service n° 2020-033 du 11-2-2020, publiée dans le [BO spécial n° 2 du 13 février 2020](#)) ainsi qu'un grand oral (note de service n° 2020-036 du 11-2-2020, publiée dans le même BO spécial).

Or nous constatons que les commissions d'entente qui se réunissent à chaque session du baccalauréat se heurtent souvent à une certaine hétérogénéité des attentes des professeurs, qu'ils soient évaluateurs en fin d'année ou formateurs tout au long de l'année. Bien que les rapports des commissions d'entente se soient efforcés de proposer des points de convergence, il nous semble nécessaire, dans le contexte des nouvelles épreuves, de préciser les compétences attendues, que chaque professeur pourra ainsi intégrer à sa pratique dans ses différentes dimensions. L'objectif de ce document est de permettre une évaluation la plus juste possible, dans l'intérêt des élèves. Il permettra également de fournir un cadre partagé qui pourra faciliter toutes formes de coopération (progressions communes, devoirs communs, échanges de classe, remplacements de courte durée...).

Des fiches méthodes¹ ont été élaborées grâce aux échanges lors des commissions d'harmonisation et lors de réunions de travail spécifiques. Elles sont des ressources complémentaires qui proposent des points de convergence dans le cadre des attendus institutionnels tout en respectant la liberté pédagogique des professeurs².

2. Les objectifs de l'harmonisation des pratiques d'évaluation

Pour les élèves du cycle terminal ayant choisi l'enseignement de spécialité de Sciences Economiques et Sociales, on peut identifier deux objectifs à court terme et un à plus long terme³ :

¹ Problématiser ;

Utiliser les documents

S'exprimer à l'écrit : les qualités rédactionnelles dans les épreuves du cycle terminal en SES

Introduction et conclusion de la dissertation

² Art. L. 912-1-1 - La **liberté pédagogique** de l'enseignant s'exerce dans le respect des programmes et des instructions du ministre chargé de l'éducation nationale et dans le cadre du projet d'école ou d'établissement avec le conseil et sous le contrôle des membres des corps d'inspection.

³ Cf préambule du cycle terminal



HARMONISER LES PRATIQUES D'ÉVALUATION

- Avoir le baccalauréat
- Réussir dans le supérieur
- Contribuer à l'épanouissement personnel et à l'exercice de la citoyenneté⁴

La maîtrise des notions, des mécanismes et des données (que l'on peut considérer comme les savoirs au sens large) et des savoir-faire⁵ est essentielle pour atteindre les objectifs d'apprentissage fixés par les programmes⁶. La formation initiale et continue des professeurs concourt à leur donner les outils pédagogiques dont ils auront besoin pour transmettre ces savoirs et savoir-faire dans les meilleures conditions. Les Ateliers de Réflexion et d'Etude pour Diffusion (ARED) contribuent aussi au renforcement et à la diversification des pratiques des enseignants.

Dans l'optique de l'harmonisation des attentes et des évaluations, plusieurs documents sont à votre disposition :

- Un document d'harmonisation qui contient les textes qui régissent les épreuves ainsi que les grilles du professeur formateur de ses élèves et celles du professeur évaluateur des élèves dans le cadre des épreuves du baccalauréat⁷.
- Des fiches méthodologiques portant sur des compétences à travailler avec les élèves au cours de la scolarité en SES dans la perspective d'une réussite dans l'enseignement supérieur : problématiser ; utiliser les documents ; s'exprimer à l'écrit ; l'introduction et la conclusion de la dissertation.

D'autre part, dans une perspective plus large, les fiches méthodologiques permettent dès la Première⁸ de travailler sur les enjeux de la problématisation, compétence nécessairement maîtrisée pour la dissertation ainsi que dans l'enseignement supérieur.

⁴ Cf préambule des programmes du cycle terminal

⁵ Cf objectifs d'apprentissage concernant l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques

⁶ Cf préambule du cycle terminal : compétences transversales

⁷ Épreuve de Première dans le cadre de l'EDS SES non poursuivi en Terminale ; épreuves de terminale

⁸ Parfois dès la seconde